



COMPTE RENDU DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNION DU 2 SEPTEMBRE 2022

Présents : Franck DOUSDEBES (FD – invité), Sylvie LACOUR (SL), Nicolas PETIT (NP), Bruno QUAIRAULT (BQ), Jean-Pierre SPÉCIEL (JPS).

Excusés : Emeline GUY (EG – démissionnaire), Alexandre HUVET (AH), Stéphane MOTAIS (SM), Florian ORY (FO – invité), Bruno PARAIN (BP – coopté), Alexis SCHMIT (AS).

ORDRE DU JOUR :

- **DEMISSION DE LA SECRETAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- **POINT SUR LES ACTIVITES DE LA COMMISSION JEUNES**
- **POINTS SUR LES ACTIVITES DE LA COMMISSION VIE SPORTIVE**
- **POINT SUR L'EMPLOI DU TEMPS SALARIE**
- **QUESTIONS DIVERSES**

DEMISSION DE LA SECRETAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

JPS rend compte de la démission d'EG. Cette dernière officiait en qualité de Secrétaire du Conseil d'Administration du Comité. Le poste est désormais vacant et le Conseil d'Administration ne compte plus que sept membre, insuffisant pour assurer le fonctionnement du Comité selon les statuts (un minimum de huit membres étant imposé).

JPS précise qu'il convient de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire dans le but d'élire de nouveaux membres. Cela permettra, une nouvelle fois, d'exposer aux clubs les difficultés rencontrées par le CA compte tenu du faible nombre de membres.

L'AGE est fixée, à l'unanimité des membres présents, au vendredi 30 septembre 2022 à 20h00 Salle Bocage (la réunion des capitaines se tiendra suite à l'AGE). JPS se charge de l'envoi des convocations aux clubs.

POINT SUR LES ACTIVITES DE LA COMMISSION JEUNES

NP fait un bref point sur le calendrier des manifestations jeunes qui s'est bien rempli suite à la réunion planning avec les clubs du 1^{er} juillet 2022. Les clubs ont été vivement remerciés pour leur engagement sur le calendrier.

Quelques modifications minimales sont prévues sur les règlements appliqués la saison dernière. Sans nécessité d'acter les modifications en CA.

Le CDE se déroulera en alternance (1 semaine sur 2) à Bellevigny et dans une autre salle à déterminer (de façon à être itinérant et ainsi pouvoir couvrir le territoire).

Le règlement des InterClubs Départementaux Jeunes est en cours de préparation.

Concernant les compétitions Ligue à organiser en Vendée, seul le CIJ du 10 & 11 décembre 2022 est en recherche de salle. NP se charge d'adresser un courrier à Montaigu-Vendée pour connaître la disponibilité de la salle (le BCTM ayant précisé ne pas vouloir accueillir cet évènement, dont la date est trop proche de leur tournoi).

Un point est fait sur la commande de maillots pour le Vendélite. La commande est d'environ 300 € pour des compléments de tailles non disponibles. Les maillots seront remis aux pensionnaires du Vendélite sous caution de 50 €.

NP et JPS font état de la dotation en matériel proposée par le Conseil Départemental, dans le but de promouvoir les sports de raquette auprès des plus jeunes. La dotation comprendrait :

- 80 tubes de volants plume (répartition proposée par la Commission : 5 tubes/équipe en ICR/ICN + reliquat pour le Comité) ;
- 165 tubes de volants nylon (répartition proposée par la Commission : entre tous les clubs au prorata du nombre de licenciés + reliquat pour le Comité) ;
- 165 raquettes intermédiaires (répartition proposée par la Commission : 1 raquette/club + 1 raquette/tranche de 4 benjamins de la saison 2021/2022 + reliquat pour le Comité) ;
- 350 raquettes minibad avec housse (répartition proposée par la Commission : 2 raquettes/club + 1 raquette/poussin et minibad de la saison 2021/2022 + reliquat pour le Comité).

Voire éventuellement la mise en place d'un « kit École » sur demande de clubs en lien avec une École locale désireuse de s'équiper et de mettre en place des séances en lien avec le club local affilié.

POINT SUR LES ACTIVITES DE LA COMMISSION VIE SPORTIVE

BQ fait un bref point sur le calendrier des manifestations adultes qui s'est bien rempli lors de la réunion planning avec les clubs du 1^{er} juillet 2022.

Une modification sera apportée en D1 Mixte compte tenu de la montée en R3 de l'équipe 1 du SVB (suite à repêchage de la Ligue). Il y aurait donc potentiellement 7 équipes en D1, voire 6 en cas de non réengagement d'une autre équipe (pressentit pour le BT). Un nouveau planning des rencontres de D1 Mixte sera préparé sur une base de 5 journées et sur une seule salle à la fois.

Les trois premières étapes du Vendée Night'Tour ont été confirmées par les clubs de Challans, Ste Hermine et Fontenay le Comte. Le club d'Avrillé, qui s'était positionné sur l'étape 4, s'est désengagé. L'étape 4 est donc à nouveau à pourvoir.

POINT SUR L'EMPLOI DU TEMPS SALARIE

JPS précise que le planning prévisionnel du salarié a été validé en tenant compte des interventions en club déjà actée en début d'été. Il en ressort toujours une quantité de travail administratif importante. Le recrutement d'un service civique est donc plus que d'actualité, afin de travailler sur la mise en place du projet associatif.

SL s'est chargée de la prise de renseignements auprès de la Ligue (Eddy) concernant la rémunération, qui s'établit à hauteur de 107,58 € mensuels à la charge du Comité, et à raison de 24 heures hebdomadaires sur 8 mois de CDD (lissage horaire possible en fonction des besoins). Le reste du salaire étant pris en charge Grace à la participation tutorale du Département.

Lancement du recrutement auprès de la Fédération validé par le CA à l'unanimité des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES

➤ COURRIER AUX CLUBS POUR LANCEMENT DE LA SAISON 2022/2023

JPS a communiqué aux membres du CA sa proposition de courrier de rentrée adressé prochainement aux clubs. Il y est fait un état des lieux du badminton Vendéen. Une note positive sur l'engagement actuel des clubs y sera ajoutée.

NP ajoute, concernant la rentrée sportive, que le Pass Sport (aide financière mise en place il y a un an par l'État) a été reconduit pour cette saison 2022/2023. Il ajoute également qu'une modification majeure serait en vigueur dès cette saison concernant la validité des certificats médicaux (point à vérifier pour communication aux clubs).

➤ MISE A JOUR DE LA LISTE DES CLUBS NON AFFILIES

BQ travaille actuellement avec Michel BOUCHERON (club VTO La Tranche Sur Mer) à la mise à jour de l'inventaire des clubs non affiliés du Département. Un document à destination de ces clubs sera également soumis au CA, afin d'apporter des informations sur l'affiliation et les activités proposées par le Comité. A ce jour, près de 75 clubs non affiliés ont été recensés, tous plus ou moins actifs. Il en ressort des affiliations, pour quelques clubs, à l'UFOLEP et à la Fédération Départementale de Sport en Milieu Rural.

➤ PARTICIPATION AUX ASSEMBLEES GENERALES DES CLUBS

En sus des clubs déjà représentés au sein du Conseil d'Administration du Comité, une présence du Comité a été assurée à l'occasion des Assemblées Générales du FOBAC (BQ) et du BCSJL (SL). Cette présence semble avoir été appréciée, il conviendra de poursuivre l'amélioration du lien Comité/Clubs autant que faire se peut !

Pour le Comité de Vendée de Badminton

Bruno QUAIRAULT

Vice-Président en charge de la Vie Sportive